



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Ministre*

*Paris, le 17 NOV. 2020*

Madame la Présidente,

Source d'épanouissement, le sport est également, dans le domaine éducatif, un vecteur de progrès et un levier contre l'échec scolaire. Il constitue par ailleurs un déterminant majeur de l'intégration sociale et de l'unité de la nation. Ses valeurs – la solidarité, le respect, l'accomplissement dans le dépassement de soi et le collectif, la recherche de l'excellence – sont également celles de l'École de la République.

La mobilisation de notre ministère pour la promotion du sport et des valeurs qu'il véhicule s'inscrit dans l'objectif général de favoriser la réussite de tous les élèves. J'ai pour priorité de tout mettre en œuvre pour favoriser l'épanouissement de nos élèves dans leur projet de vie. Pour cela, il faut leur offrir la possibilité la plus large de s'accomplir dans leur pratique sportive ainsi que les moyens et l'accompagnement nécessaires pour atteindre leurs objectifs sportifs tout en leur garantissant un parcours scolaire, universitaire et professionnel adapté à leurs attentes.

L'activité physique est un vecteur d'amélioration de la santé publique sur les plans physiologique, psychologique et social. La pratique sportive est en relation avec de nombreux secteurs professionnels, parmi lesquels les métiers de la santé et du bien-être tiennent une place importante. Aussi les projets d'orientation en lien avec la pratique physique et la culture sportive peuvent-ils être extrêmement divers et concerner des secteurs tels que l'enseignement, l'entraînement, l'économie, la gestion, la communication, le secteur événementiel, la recherche ou la sécurité.

C'est à la lumière de ces différents éléments que j'ai souhaité qu'un enseignement de spécialité « Éducation physique, pratiques et culture sportives » soit proposé à titre expérimental aux lycéens de la voie générale dès la rentrée scolaire 2021.

Cet enseignement devra permettre aux élèves de développer :

- une pratique approfondie et équilibrée d'activités physiques, sportives et artistiques ;
- des compétences transversales (confiance en soi ; gestion de ses émotions ; esprit critique ; sens de l'engagement ; travail en équipes, par projet...) essentielles à la réussite de leur parcours ;
- un regard critique et éclairé sur leur pratique et la diversité de ses enjeux ;

Madame Souad AYADA  
Présidente  
Conseil Supérieur des Programmes  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS

.../...

— une connaissance de la diversité des secteurs professionnels liés au sport et à la pratique physique. Le programme de cet enseignement s'appuiera sur la complémentarité des apports pratiques et des contenus théoriques, issus de différents champs disciplinaires (éducation physique et sportive, sciences, humanités), sur la pratique et la culture sportives : la pertinence de ces différents contenus et leur cohérence d'ensemble devront être mûrement réfléchies. De même, l'articulation entre ce nouvel enseignement de spécialité et l'enseignement commun en éducation physique et sportive devra faire l'objet d'une attention particulière.

Je souhaite que le Conseil supérieur des programmes propose un projet de programme pour cet enseignement et formule des recommandations pour la mise en œuvre et l'évaluation de cette spécialité. Ce programme entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2021 pour une expérimentation en classe de première : dans cette perspective, j'attends votre projet de programme et vos recommandations pour la fin du mois de janvier 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, vertical strokes followed by a horizontal line that extends to the right.

Jean-Michel BLANQUER